

INFORMATIONS sur les RESULTATS du Master 1- session de SEPTEMBRE

1/ Résultats des examens de la session de septembre 2012

2/ Délivrance du diplôme

3/ Réinscriptions administratives

4/ Inscriptions pédagogiques

5/ Consultation des copies

1/ RESULTATS DES EXAMENS

Les étudiants de toutes les universités devront se rendre sur le site

<http://ent.univ-paris1.fr>

Dans l'onglet « Scolarité », sélectionner « Mon dossier étudiant ».

Plusieurs volets sont consultables : Etat Civil, Adresses, Historique de mes inscriptions à Paris 1, Calendrier des examens, **Notes et résultats**.

Adresse directe : <http://ent.univ-paris1.fr/resultats>

à partir du jeudi 11 octobre 2012 à 14h30

Un **relevé de notes** de la session de septembre 2012 est adressé par courrier à tous les étudiants qui se sont présentés à cette session. Veuillez prendre la précaution de faire des photocopies.

Seules les notes obtenues au cours de cette session apparaîtront sur le relevé. Pour les notes validées antérieurement, reportez vous aux relevés de notes des années précédentes.

Toutes les notes apparaissent sur 20 mais la moyenne est calculée en fonction des coefficients 1 ou 2 selon les matières

2/ DELIVRANCE DU DIPLOME

environ 6 mois après la publication des résultats

Les résultats seront adressés aux universités de rattachement respectives.

Les **diplômes** seront à réclamer ultérieurement à ces **universités de rattachement**.

Pour Paris 1 :

Le diplôme de MASTER 1 sera à retirer à partir de fin 2012. Les modalités vous seront précisées ultérieurement.

3/ REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Les étudiants de Paris 1 pourront se réinscrire à partir du 22 octobre sur le site de Paris 1 (**reins-paris1.fr**).

Réinscription dans les autres universités pour 2012/2013

Pour se réinscrire, les étudiants doivent prendre contact avec le service des inscriptions administratives de leurs universités respectives lorsque celles-ci auront pris connaissance des résultats obtenus au Cavej (environ 10 jours après la publication des résultats)

4/ INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Si vous êtes redoublant, pour avoir connaissance des dates d'inscription pédagogique et de la liste des pièces à produire en Master 1 vous devrez consulter notre site e-cavej.org dès que vous serez en possession de votre carte d'étudiant 2012/2013. Ces dates figureront sur notre site internet vers la mi-octobre 2012.

Tarif de redoublement en maîtrise pour les étudiants déjà inscrits au Cavej en 2011/2012:

200 euros

Rappel du règlement :

Les étudiants défaillants ou ajournés qui se réinscrivent au Centre conservent

-1. le bénéfice des unités ou des semestres validés

-2. le bénéfice des notes égales ou supérieures à la moyenne dans les unités ou semestre non validés.

Vous pourrez consulter les plannings de travail sur notre site internet et assister aux regroupements avant même d'avoir procédé à l'inscription pédagogique au CAVEJ.

5/ CONSULTATION DES COPIES

Vous êtes priés de **vous inscrire** pour cette consultation sur le comptoir du Cavej ou par mail à : asarezza@univ-paris1.fr

en précisant vos **noms** (nom de jeune fille pour les femmes mariées),

votre **université**

votre **option de master**

et la **matière**

FONCTION PUBLIQUE: LUNDI 15 OCTOBRE A 14H

DROIT DU SERVICE PUBLIC : MERCREDI 17 OCTOBRE A 11H

DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES: JEUDI 18 OCTOBRE A 10H

CONTRATS ET MARCHES PUBLICS: JEUDI 18 OCTOBRE A 14H

DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE: MARDI 16 OCTOBRE A 10H30

DROIT BANCAIRE: MARDI 16 OCTOBRE A 11H

DROIT DES SURETES : MARDI 16 OCTOBRE A 14H

DROIT JUDICIAIRE PRIVE: MARDI 16 OCTOBRE A 14H30

DROIT INTERNATIONAL PRIVE II: MARDI 16 OCTOBRE A 15H

DROIT FISCAL: date encore indéterminée